

## Activité 5 : Les années 1970, la décennie féministe

Etudies les documents du dossier pour répondre aux questions :

**1. Doc 1 :** Expliquez le slogan sur la banderole : contre quel type de préjugés et stéréotypes se battent les femmes ?

Dans cette manifestation du 20 novembre 1971, les femmes entendent combattre la domination masculine et l'image de femmes-objets, de « poupées » censées se soumettre au désir des hommes sans jamais leur déplaire ni empiéter sur leur pouvoir. De tels slogans tentaient alors de lutter contre ces stéréotypes de genre.

**2. Doc 2 :** En quoi la loi de 1970 qui remplace l'autorité paternelle par l'« autorité parentale » est-elle une avancée pour les droits des femmes ? Pourquoi peut-on dire, toutefois, qu'avec cette loi subsiste une inégalité entre femmes mariées et non-mariées ?

La loi du 4 juin 1970 permet une autorité parentale partagée dans la famille. C'est une avancée car une telle loi représente la fin du statut inférieur des « mères de famille ». Mais cette avancée ne concerne que les couples mariés (les enfants d'un couple non-marié restaient sous la seule responsabilité de la mère).

**3. Doc 3 :** Que revendiquent ces manifestant-e-s ? Pourquoi, selon vous, est-ce central dans les combats féministes ?

C'est une manifestation pour le droit à l'avortement et à l'accès à une contraception libre (interdits par une loi de 1920). La maîtrise de la procréation (qui se double d'un enjeu sanitaire à une époque où les avortements se pratiquent clandestinement) est un enjeu majeur pour les femmes car c'est la condition de l'autonomie et du droit à disposer de son corps.

**4. Docs 1, 3 et 5 :** Quels types de combats mènent les féministes ? Selon quelles modalités d'action ?

Ce sont des combats contre la domination masculine, pour l'autonomie et l'égalité. Le combat est porté par des mouvements féministes qui se forment et créent des espaces de militantisme, de prise de parole qui s'exprime parfois publiquement dans la rue lors des manifestations.

**5. Doc 4 :** Quels sont les arguments utilisés par Simone Veil ? En quoi peut-on dire qu'elle fait preuve de stratégie politique pour réussir à faire adopter son texte de loi ?  
Le discours de Simone Veil à l'Assemblée nationale est une réponse aux attentes de dépénalisation de l'avortement et l'expression d'une stratégie politique. Elle insiste sur le fait que la loi est bafouée quotidiennement.

-Pour se faire entendre des conservateurs, elle annonce vouloir mettre un terme au désordre et ne reconnaît l'IVG que comme l'ultime recours en situation de détresse (« autant que possible en dissuader la femme »).

-En direction de la gauche elle rappelle l'urgence sanitaire et annonce qu'il faut mettre un terme aux inégalités (seules les femmes issues des milieux aisés ont les ressources pour avorter médicalement).

Simone Veil cherche ainsi la voie du consensus devant ce parterre « d'hommes ». La violence des insultes dont elle est alors victime montre toutefois combien la sexualité, à plus forte raison celle des femmes, reste un tabou. Ce combat pour la contraception (c'est la loi Veil de décembre 1974 qui la « démocratise » réellement) et l'avortement (la loi est promulguée en 1975 pour cinq ans et de nouveau adoptée en 1979 ; mais il faut attendre 1982 pour que l'IVG soit remboursé par la Sécurité sociale) contribua au processus de long terme de dissociation de la sexualité et de la procréation.

**Vidéo bilan :** <https://youtu.be/twNGVpUjw24>